

MATINÉE D'ACTUALITÉ

Cyber-surveillance des salariés

Quelles marges de manœuvre pour l'employeur ?

Jeudi 28 mai 2015

Paris





Cyber-surveillance des salariés

Quelles marges de manœuvre pour l'employeur ?

ÉDITO

Vidéosurveillance, traçage informatique, géolocalisation, biométrie... Les dispositifs de surveillance des salariés se multiplient et se perfectionnent. Mais difficile de savoir ce que peut faire exactement un employeur en la matière. **Entre pouvoir de contrôle, respect des libertés individuelles et loi Informatique et Libertés, quelles sont les limites posées ?**

Liaisons sociales vous propose de faire **un point complet sur le sujet au regard de l'évolution législative et jurisprudentielle applicable, ainsi que des positions de la Cnil.**

Cette matinée est présidée par **Jean-Emmanuel RAY**, professeur à l'université Paris I-Sorbonne et à Sciences Po Paris

Les intervenants

Fabien GANIVET,
avocat à la Cour, Proskauer

Jean-Emmanuel RAY,
professeur à l'université Paris I-Sorbonne
et à Sciences Po Paris

Martine RIVEREAU-TRZMIEL,
avocat à la Cour, TNDA Cabinet d'Avocats

PROGRAMME

Cyber-surveillance : droits et obligations de l'employeur

- **Le périmètre de la surveillance**
Entre pouvoir de direction et respect des libertés : une délicate conciliation (L. 1121-1), et des risques pénaux ...
Stratagèmes, procédé clandestin, dispositif justifié et proportionné au but recherché... :
quelles sont les limites à ne pas dépasser ?
Aspects de droit pénal (ex : abus de confiance)
- **Procédures préalables, sous peine d'inopposabilité**
Faut-il consulter le CHSCT ? Le comité d'entreprise ? Quel est le niveau de l'information attendue ? Concrètement, par quel moyen informer les salariés ? Quelles sanctions à défaut d'information ?
Les mêmes preuves peuvent-elles être utilisées en cas d'éventuelles poursuites pénales ?
- **Le rôle essentiel de la Cnil**
Engagement de conformité, déclaration normale ou demande d'autorisation : quelles sont les formalités déclaratives imposées ?
Quelle procédure suivre ? Quelles sont les sanctions civiles et pénales encourues ?

Comment encadrer et contrôler les usages ?

- **Vidéosurveillance, géolocalisation, surveillance des courriels, connexions Internet et utilisation des téléphones : quelles limites ?**
Messagerie, connexions Internet : que peut faire l'employeur ? Quelle utilisation possible devant la justice ? Dans quels cas le salarié se met-il en tort ? Que faire en cas de circonstances exceptionnelles ? Limitations techniques, interdiction : que choisir ? Comment procéder ?

Vidéosurveillance, géolocalisation : à quelles conditions ? Quelles restrictions imposées ?
Accès et conservation des données : que faut-il prévoir ?
SMS, contrôle des relevés téléphoniques, enregistrement des conversations : quel équilibre assurer ?

- **Utilisation de l'intranet et de la messagerie interne par les syndicats ou le comité d'entreprise**
Quelles sont les conditions propres à l'utilisation de la messagerie, de l'intranet ?
Que faire si un syndicat l'utilise hors accord collectif ? Syndicat représentatif ou non : qui a droit à quoi ? Usage abusif : que faire ?
- **Salariés et syndicats sur Internet, ou les réseaux sociaux : que faire en cas de dérapage ?**

Outils de contrôle à disposition : quel régime juridique ?

- **Comment réguler l'utilisation des TIC en entreprise ?**
Charte TIC, règlement intérieur, accord collectif, contrat de travail : que choisir ?
Comment les articuler ? Quelles procédures de mise en place ? Avantages et limites pour chacun de ces outils.
- **Dispositifs d'alerte professionnelle : Les exigences de la Cnil**